

## Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2020-2021

Juin 2020

### **Classe langage 2<sup>e</sup> cycle – Groupes 331, 332**

Veuillez noter que des changements de groupe sont possibles durant l'été.

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	FRAIS À PAYER
1	Agenda	10,00 \$
1	Cahier de mathématique Tam-Tam	17,00 \$
1	Cahier de français Jazz A-B	17,00 \$
1	Journal personnel ( maison )	3,00 \$
	Documents reproductibles en anglais	4,00 \$
	Documents reproductibles en français	6,00 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>57,00 \$</b>

**Le paiement des frais scolaires se fera à l'école dès le 30 juin jusqu'à la rentrée scolaire, selon l'horaire suivant :**

- du lundi au jeudi de 7 h 30 à 14 h 30
- le vendredi de 7 h 30 à 11 h 30

**\*\* Le secrétariat de l'école sera fermé du 13 juillet au 10 août 2020 \*\*.**

Il y a trois méthodes de paiement au secrétariat de l'école (lundi au jeudi de 8h30 à 11h et de 12h30 à 14h et le vendredi est sur rendez-vous seulement) :

- *Nouveauté* : Interac - carte de débit et de crédit
- Chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne en indiquant le nom de votre enfant (nom et prénom)
- Argent comptant (montant exact).

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

Stéphane Abran  
Direction

Céline Dodd  
Direction-adjointe